



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

équilibre financier

Question écrite n° 107781

Texte de la question

M. Léonce Deprez appelle l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur le neuvième rapport de la Cour des comptes, récemment rendu public. Concernant les retraites, la Haute Juridiction appelle à la réforme des prestations spécifiques et demande, dans une perspective de réforme, que soient mesurés le coût des droits spécifiques des régimes spéciaux (SNCF, IEG, RATP), liés aux règles de calcul de la pension ainsi que le coût des déséquilibres démographiques pour les finances publiques, compte tenu d'une base de plus en plus étroite de cotisants.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 107781

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 octobre 2006, page 11006